COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

AJEFNB
Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick

NOMINATION DE L'HONORABLE LUC ROY COMME JUGE À LA COUR PROVINCIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Moncton, le 7 février 2024 – L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (« AJEFNB ») se réjouit de la nomination de l'honorable Luc Roy comme juge à la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick. Cette nomination a été confirmée hier par le ministre de la Justice, Hugh J. Flemming.

Avant d'accéder à la magistrature, le juge Roy exerçait le droit au cabinet Chiasson et Roy de Bathurst, principalement dans le domaine du droit pénal. Titulaire d'un baccalauréat en psychologie (2004) et d'un baccalauréat en droit (2007) de l'Université de Moncton, le juge Roy a été admis au Barreau du Nouveau-Brunswick en 2008. Actif dans la profession juridique, le juge Roy était présentement membre du comité des plaintes du Barreau du Nouveau-Brunswick. Il est également actif dans sa communauté, en tant que membre du conseil d'administration de l'Administration portuaire de Belledune, bénévole à l'école et entraîneur sportif.

La nomination de l'honorable juge Roy, qui est parfaitement bilingue, est bien reçue par l'AJEFNB. Cette nomination s'inscrit dans une action essentielle de l'accès équitable à la justice dans les deux langues officielles. Grâce à ses excellentes compétences de juriste, nous sommes persuadés que le juge Roy sera en mesure d'accomplir ses nouvelles fonctions avec brio. À la demande du juge en chef, Marco Cloutier, le juge Roy siègera à Campbellton et il devra se déplacer dans d'autres circonscriptions judiciaires s'il y a lieu.

Au nom de l'AJEFNB, nous offrons nos plus sincères félicitations au juge Roy et lui souhaitons le plus grand des succès dans ses nouvelles fonctions.

-30-

1-506-853-4151
association@ajefnb.nb.ca
www.ajefnb.nb.ca
18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Moncton, (N.-B.) E1A 3E9

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

AJEFNB
Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick

ÉLECTION DE NICOLE ARSENEAU-SLUYTER À LA PRÉSIDENCE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Moncton, le 18 juin 2024 – L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (« AJEFNB ») tient à féliciter Madame Nicole Arseneau-Sluyter pour son élection à la présidence de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (« SANB »). Cette élection survient suite à la 51e assemblée générale annuelle de l'organisme qui s'est tenue à Miramichi le 15 juin dernier.

Originaire de Balmoral, Mme Arseneau-Sluyter occupait la présidence par intérim de l'organisme depuis septembre dernier suite à la démission d'Alexandre Cédric Doucet. Son mandat sera d'une durée de deux ans. Nous sommes convaincues que Mme Arseneau-Sluyter saura défendre avec brio les intérêts du peuple acadien néobrunswickois.

L'AJEFNB tient également à souligner le travail remarquable de Me Luc Desjardins et de Monsieur Éric Dow, tous deux candidats à l'élection de la présidence de la SANB. Suite à leurs campagnes électorales respectives, nous tenons à les remercier pour leur temps et leur dévouement à l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Au nom de l'AJEFNB, nous offrons nos plus sincères félicitations à Mme Arseneau-Sluyter et lui souhaitons le plus grand des succès dans ses nouvelles fonctions.

-30-

1-506-853-4151
association@ajefnb.nb.ca
www.ajefnb.nb.ca
18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Moncton, (N.-B.) E1A 3E9

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

AJEFNB
Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick

NOMINATION DE L'HONORABLE LYNE RAYMOND COMME JUGE À LA COUR PROVINCIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Moncton, le 11 juillet 2024 – L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick («AJEFNB») se réjouit de la nomination de l'honorable Lyne Raymond comme juge à la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick. Cette nomination a été confirmée hier par le ministre de la Justice, Hugh J. Flemming.

Avant d'accéder à la magistrature, la juge Raymond exerçait le droit au cabinet Humphrey Raymond de Campbellton. Titulaire d'un baccalauréat en droit (droit civil) (1992) de l'Université de Montréal et d'un baccalauréat en droit (common law) (1994) de l'Université de Moncton, la juge Raymond a été admise au Barreau du Nouveau-Brunswick en 1995. Active dans la profession juridique, la juge Raymond était présentement membre du comité de gestion des assurances du Barreau du Nouveau-Brunswick et présidente de la commission d'examen constituée en vertu du Code criminel.

La nomination de l'honorable juge Raymond, qui est parfaitement bilingue, est bien reçue par l'AJEFNB. Cette nomination s'inscrit dans une action essentielle de l'accès équitable à la justice dans les deux langues officielles. Grâce à ses excellentes compétences de juriste, nous sommes persuadés que la juge Raymond sera en mesure d'accomplir ses nouvelles fonctions avec brio.

Au nom de l'AJEFNB, nous offrons nos plus sincères félicitations à la juge Raymond et lui souhaitons le plus grand des succès dans ses nouvelles fonctions.

-30-

1-506-853-4151
association@ajefnb.nb.ca
www.ajefnb.nb.ca
18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Moncton, (N.-B.) E1A 3E9

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

AJEFNB
Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick

NOMINATION DE L'HONORABLE JUGE IVAN ROBICHAUD À LA COUR D'APPEL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Moncton, le 25 juillet 2024 – L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (« AJEFNB ») se réjouit de la nomination de l'honorable juge Ivan Robichaud à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick. Cette nomination survient à la suite de la décision de l'honorable juge Raymond T. French de devenir juge surnuméraire. Grâce à ses excellentes compétences de juriste, nous sommes persuadés que l'honorable juge Robichaud sera en mesure d'accomplir ses nouvelles fonctions avec brio.

Le juge Robichaud a obtenu son diplôme en droit de l'Université de Moncton et a été admis au barreau en 1987. Il a exercé le droit dans divers domaines tout au long de sa carrière de juriste, et ce, au sein du cabinet Robichaud Guignard Gauvin situé à Shippagan. Nommé conseiller du roi en 2005, il a été nommé à la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick en 2018.

Ayant présidé pendant plusieurs années les audiences du comité de discipline du Barreau du Nouveau-Brunswick, le juge Robichaud est connu pour s'être impliqué dans sa communauté, notamment à titre de président de la Chambre de Commerce de Shippagan, du Club Lions de Shippagan ainsi que de la Société historique Nicolas-Denys. De plus, durant sa carrière de juriste, il s'est impliqué au sein du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton ainsi qu'au sein du conseil d'administration de l'Hôpital de Lamèque et de l'organisme Succès jeunesse Péninsule acadienne.

La nomination de l'honorable Ivan Robichaud, qui est parfaitement bilingue, est bien reçue par la communauté juridique francophone de la province et s'inscrit dans une action essentielle de l'accès équitable à la justice dans les deux langues officielles.

Au nom de l'AJEFNB, nous offrons nos plus sincères félicitations au juge Robichaud.

-30-

1-506-853-4151
association@ajefnb.nb.ca
www.ajefnb.nb.ca
18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Moncton, (N.-B.) E1A 3E9

AJEFNB

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

AJEFNB
Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick

DENIS LAVOIE ÉLU À LA PRÉSIDENCE DE L'AJEFNB

Moncton, le 29 octobre 2024 – L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (« AJEFNB ») tenait son Assemblée générale annuelle (« AGA ») le vendredi 25 octobre dernier. À l'issue de cette AGA, Me Denis Lavoie a été élu à la présidence de l'AJEFNB pour un mandat d'une durée de deux ans. Me Lavoie succède à Me Florian Arseneault qui aura dirigé l'association depuis les six dernières années.

Me Lavoie est un gradué de la faculté de droit de l'Université de Moncton en 1981. Originaire de Tracadie, il y a exercé le droit en pratique privée pendant 17 années. En 1999, il s'est joint au Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) au sein du bureau régional de l'Atlantique à Halifax. En 2006, il fut muté au sein du bureau régional du Québec à Montréal, poste qu'il a occupé jusqu'en 2019. En 2019, il fait un retour auprès du bureau satellite du SPPC à Moncton où il pratiqua jusqu'à sa retraite au mois d'avril dernier. MeLavoie était spécialisé en poursuite règlementaire ainsi qu'en droit autochtone.

De plus, lors de l'AGA, les membres de l'AJEFNB ont également élu les membres du Conseil d'administration 2024-2025 de l'organisme. Ce nouveau Conseil d'administration est maintenant composé des membres suivants :

- Vice-présidence : Me Alexandre Vienneau
- Secrétaire-trésorière : Me Brigitte M. Ouellette
- Représentante de Victoria / Carleton : Me Tina Lagacé-Rivard
- Représentante de Madawaska : Me Monica Plourde
- Représentante de Fredericton : Me Isabelle Caissie
- Représentant de la Péninsule Acadienne : Me Harold Michaud
- Représentante de Restigouche : Me Marilyne St-Laurent
- Représentante de Westmorland : Me Marie-Eve Nowlan
- Représentante de Miramichi / Kent : Me Stéphanie Luce
- Représentante des personnes étudiantes : Mme Karenne Chiasson

1-506-853-4151
association@ajefnb.nb.ca
www.ajefnb.nb.ca
18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Moncton, (N.-B.) E1A 3E9

AJEFNB

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

- Représentant du corps professoral : Me Samuel LeBlanc
- Représentant des services juridiques : M. Pierre Foucher

« La place de la langue française dans la profession juridique ainsi que les services à nos membres sont parmi mes priorités », indique le nouveau président.

« Je tiens également à souligner le travail remarquable de Me Arseneault durant les six dernières années au sein de notre association. Son legs est certainement d'une grande ampleur », rajoute Me Lavoie.

-30-

Pour plus d'informations ou toute demande d'entrevue :

Me Pascale Rioux-Doucet
Directrice générale
Association@ajefnb.nb.ca
(506) 733-2934